



## Ana Sharma est nommée Vice-Présidente, Global Head of Quality d'Abivax

7 février 2024

**PARIS, France, le 7 février 2024, 8h30 CET** – Abivax SA (Euronext Paris and Nasdaq : ABVX) (« **Abivax** » ou la « **Société** »), société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de traitements thérapeutiques qui exploitent les mécanismes naturels de régulation de l'organisme afin de stabiliser la réponse immunitaire chez les patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques, annonce aujourd'hui la nomination de Ana Sharma en tant que Vice-Présidente, Global Head of Quality. Ana Sharma dispose de plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie biopharmaceutique et d'une grande expertise dans le domaine de la qualité et la conformité aux normes GxP. Elle a contribué à la mise sur le marché de plus de 30 médicaments dans plusieurs domaines thérapeutiques, notamment en gastroentérologie et en immunologie. Elle a géré de grandes équipes internationales ainsi que les interactions avec les autorités réglementaires et leurs inspections à l'échelle mondiale.

**Marc de Garidel, Directeur général d'Abivax, dit :** « *Je suis ravi d'accueillir Ana et qu'elle renforce désormais notre équipe avec sa vaste expérience en matière d'assurance qualité dans la recherche et le développement au sein du secteur biopharmaceutique. Son expertise sera décisive pour assurer le bon déroulement de nos études cliniques en cours et prévues ainsi que les demandes d'autorisation de mise sur le marché ultérieures.* »

**Ana Sharma, Vice-Présidente, Global Head of Quality d'Abivax, ajoute :** « *Avec le programme ABTECT de phase 3 en cours, je suis très heureuse de prendre en charge tous les aspects et exigences liés à la qualité GxP afin de faire progresser le candidat médicament principal, obefazimod, vers le marché. S'il était approuvé par les autorités, nous le rendrions ainsi disponible pour de nombreux patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques et dans le besoin d'options thérapeutiques sûres et efficaces à long terme.* »

Ana Sharma rejoint Abivax après avoir travaillé chez Takeda, où elle occupait le poste de Vice-Présidente, Global Head of Research and Development Clinical Quality Assurance. Auparavant, elle a travaillé pour Novartis, Amgen et le Dana-Farber/Harvard Cancer Center, où elle a occupé différents postes dans le domaine de la qualité, avec des niveaux de responsabilité croissants. Tout au long de sa carrière, Ana Sharma s'est notamment concentrée sur la sécurité, les droits et le bien-être des patients, ainsi que sur l'intégrité des données, la qualité des produits, la confidentialité des données et la conformité réglementaire. Elle est titulaire d'une maîtrise en santé publique, épidémiologie et biostatistique de l'Université de Boston, MA, États-Unis.

\*\*\*\*\*

### À propos d'Abivax

Abivax est une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de traitements thérapeutiques qui exploitent les mécanismes naturels de régulation de l'organisme afin de stabiliser la réponse immunitaire chez les patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques. Basée en France et aux États-Unis, le candidat médicament phare d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en développement clinique de phase 3 dans le traitement de la rectocolite hémorragique modérément à sévèrement active. De plus amples informations sur la Société sont disponibles sur [www.abivax.com](http://www.abivax.com). Suivez-nous sur LinkedIn et X, anciennement Twitter, @ABIVAX.

### Contacts

Abivax Communication

Regina Jehle

[regina.jehle@abivax.com](mailto:regina.jehle@abivax.com)

+33 6 24 60 69 63

Abivax Relations Investisseurs

Patrick Malloy

[patrick.malloy@abivax.com](mailto:patrick.malloy@abivax.com)

+1 847 987 4878

### AVERTISSEMENT

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles, des projections et des estimations, incluant celles relatives aux objectifs commerciaux et financiers de la Société. Des mots tels que « continuer », « pourrait », « s'attendre à », « but », « intention », « objectif », « sera », « future » et des variations de ces mots ainsi que des expressions similaires ont pour but*

*d'identifier les déclarations prospectives. Bien que la direction d'Abivax pense que les attentes exprimées dans ces déclarations prévisionnelles soient raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prévisionnelles sont soumises à certains risques, contingences et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle d'Abivax, qui pourraient entraîner des résultats et développements réels sensiblement différents de ceux exprimés, sous-entendus ou prévus dans les informations et déclarations prévisionnelles. Une description de ces risques, aléas et incertitudes peut être obtenue dans les documents déposés par Abivax auprès de l'Autorité des Marchés Financiers conformément à ses obligations légales, y compris son Document d'Enregistrement Universel. Ces risques, aléas et incertitudes comprennent, entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, les données et analyses cliniques futures, les décisions des autorités réglementaires, telles que la Food and Drug Administration (FDA) ou l'Agence européenne des médicaments (EMA), concernant l'approbation ou non d'un candidat médicament, ainsi que leurs décisions concernant l'étiquetage et d'autres questions qui pourraient affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats. Il convient d'accorder une attention particulière aux obstacles potentiels liés au développement clinique et pharmaceutique, y compris une évaluation supplémentaire par Abivax et les organismes de réglementation et les Conseils d'examen institutionnel (IRB)/comités d'éthique après l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, de cancérogénicité, de toxicité, de qualité pharmaceutique (CMC) et cliniques. En outre, ces déclarations prévisionnelles, projections et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles. Abivax décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles, projections ou estimations pour refléter tout changement ultérieur dont Abivax aurait connaissance, sauf si la loi l'exige. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) qui sont incluses dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité. Ce communiqué de presse n'a qu'un but informatif, et les informations qui y sont contenues ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres d'Abivax dans toute juridiction. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a pas non plus de lien avec les objectifs de placement, la situation financière ou les besoins particuliers de qui que ce soit. Il ne doit pas être considéré par quiconque comme un substitut à l'exercice de son propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être restreinte par certaines législations locales. Les destinataires de ce communiqué de presse sont tenus de s'informer sur les éventuelles restrictions auxquelles ils pourraient être contraints et, le cas échéant, de les respecter.*